

PARCOURS

Professeur des écoles

2018
2019

MASTER MEEF Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
Mention Premier degré



Modalités de la formation : à distance

Présentation générale

Le master MEEF premier degré en enseignement à distance poursuit les mêmes objectifs de préparation au métier de professeur des écoles et aux épreuves du concours de recrutement que le master MEEF premier degré mis en œuvre en présentiel sur les autres sites de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles. Ainsi les contenus, les séquences de formation professionnelle, sous la forme de stages en école primaire publique, et les débouchés offerts sont identiques. Toutefois, seul le master 1^{re} année est proposé par le S-EAD (Site EAD) de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles : pour le suivi du master 2^e année, l'étudiant devra s'inscrire à l'ÉSPÉ de l'académie où il aura été recruté après réussite au concours CRPE.

Modalités de la formation à distance

La formation dispensée par le site EAD promeut des pratiques pédagogiques où l'activité des groupes d'étudiants est organisée autour de tâches individuelles et collaboratives, d'échanges collectifs synchrones et asynchrones. Les étudiants disposent d'espaces de documents partagés, d'espaces de dépôt, de salles de séminaires dédiées aux travaux collaboratifs, de forums, chats, etc.

Les étudiants sont donc tenus d'accepter les contraintes d'organisation de cet enseignement :

- participation aux rencontres synchrones aux horaires indiqués : un planning (une journée et cours en soirée) est communiqué en début d'année. La présence est obligatoire, l'absentéisme est sanctionné ;
- travail individuel et par groupes donnant lieu à un rendu régulier de travaux, évalués et notés. Les tuteurs assurent une veille du travail asynchrone.

Les supports des formations, les ressources et les situations à traiter sont communs à tous les groupes M1 MEEF en EAD. Chaque tuteur de chaque groupe disciplinaire prend appui sur ces supports pour mettre en œuvre la formation. Le tuteur anime les rencontres synchrones (par chat), fait travailler les étudiants en asynchrone, leur demande des productions écrites, des messages sur forums, il répond également à leurs demandes.

La charge de travail nécessaire ne doit surtout pas être considérée comme inférieure à celle requise par une formation classique : 6h de rencontre synchrone équivaldront à 18 h de travail. A priori, on doit compter sur au moins six rencontres synchrones, d'une durée de 1h15 chacune, par semaine.

Les épreuves terminales de chaque semestre se déroulent en présentiel, sur le site de Gennevilliers. Les étudiants EAD composent ainsi en même temps et avec les étudiants présents. Les examens durent trois jours à chaque session (janvier et avril/mai). Elles nécessitent que l'étudiant s'organise pour être présent.

Stages

Les deux stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA), l'un au premier semestre, l'autre au second semestre, sont obligatoires pour valider les enseignements du master. Un EC "stage" donne lieu à un accompagnement en préparation de chaque stage.

Les étudiants pouvant effectuer leur stage dans l'académie de Versailles se verront proposer un lieu proche de leur domicile ; ceux dont l'éloignement oblige à l'organisation du stage en dehors de l'académie de Versailles devront identifier une école publique, obtenir l'accord de sa direction ainsi que celui de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription afin de garantir l'effectuation du stage dans la classe d'un maître formateur ou d'un maître d'accueil expérimenté.

Attention : les salariés devront prévoir de se libérer pendant les périodes de stages proposées ; il faut donc vérifier la disponibilité possible auprès de l'employeur.

Besoins matériels et logiciels

Le suivi de l'enseignement à distance requiert un dispositif technique adapté : ordinateur, imprimante, scanner et une connexion Internet offrant un débit de bonne qualité. L'étudiant doit disposer d'une suite logicielle de bureautique et posséder une bonne maîtrise du courrier électronique.

Les candidatures éloignées

Les candidatures d'étudiants hors académie de Versailles sont acceptées sous réserve de mettre en place un système de convention avec les académies de résidence pour le déroulement des stages obligatoires. Il sera également nécessaire de vérifier la compatibilité de l'emploi du temps, et un éventuel décalage horaire, afin de participer aux rencontres synchrones.

Programme du master

Le programme est identique au master MEEF PE M1 dispensé sur les autres sites de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles.

Informations complémentaires

Pour plus d'information sur le dispositif d'enseignement à distance proposé, la consultation du site web EAD est recommandée : <https://ead.u-cergy.fr>.

Conditions d'admission

Critères principaux de choix : types de licences recommandées, EC/UE examinées prioritairement, expérience

Obligatoirement : obtention d'une licence

- Licences retenues prioritairement :
- Licences en lien avec les disciplines enseignées à l'école primaire, licences en lien avec l'éducation (sciences de l'éducation, psycho...)
- Licences avec parcours pluridisciplinaire, licences avec module(s) de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement
- Prise en compte de la mention et des notes obtenues à la licence
- Prise en compte de la lettre de motivation.

Contacts

Jean-François Terret et Frédéric Nogueira,
co-directeurs des études du master MEEF PE M1
en EAD
jean-francois.terret@u-cergy.fr
frederic.nogueira@u-cergy.fr

Nathalie Fritsch,
responsable pédagogique du site EAD
nathalie.fritsch@u-cergy.fr